

## ALLOCUTION FINALE DE M. FLAVIO COTTI

Monsieur le Président du Comité international de la Croix-Rouge  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Nous voici parvenus au terme de notre Conférence. Il m'incombe d'en tirer le bilan.

Je note tout d'abord l'excellent esprit de coopération qui a régné tout au long de nos travaux.

Grâce à votre discipline, nous avons pu éviter la plupart des écueils qui auraient compromis l'atmosphère, et donc le succès de notre Conférence.

Cette volonté de dégager d'emblée une communauté d'intérêt et d'œuvrer dans un esprit de consensus confère à la Déclaration finale une force et un éclat tout particuliers. Par là même, vous avez témoigné de l'urgence que vous attachez au problème de la protection des victimes de la guerre. Face à l'horreur des événements que nous traversons quotidiennement, les mots ne sauraient suffire et, cela aussi, vous l'avez fort bien compris. Vous avez clairement manifesté votre volonté d'agir, de mettre en œuvre un ensemble de mesures pratiques afin de renforcer l'application des Conventions de Genève et de leurs Protocoles additionnels.

Vous avez également eu à cœur d'assurer un suivi raisonnable à cette Conférence, sans créer de nouveaux mécanismes, tout en ménageant la possibilité de maintenir entre nous un contact utile et de réfléchir ensemble sur les voies et moyens d'une meilleure coordination de notre action humanitaire.

Nous attendions un sursaut, une prise de conscience du monde politique. Nous aurons en plus un suivi qui contribuera à multiplier l'effet de notre Conférence dans l'opinion publique, et à réaliser concrètement certains de ses postulats.

C'est un motif de grande satisfaction pour le Conseil fédéral suisse de constater que l'initiative qu'il a prise, en invitant les Etats à se réunir, a été si bien acceptée, accueillie et bien comprise. Les victimes de la guerre nous interpellent, et leur long cri de détresse nous a accompagnés à chaque instant au cours des trois jours qui viennent de s'écouler.

En avons-nous fait assez? Sommes-nous prêts à aller au-delà des mots qui nous lient et des situations que nous avons évoquées pour renforcer concrètement le droit international humanitaire?

La réponse est évidente et nous encourage à poursuivre nos efforts en vue de renforcer la protection des victimes de la guerre.

Mesdames et Messieurs,

Les trois journées absorbantes que nous venons de vivre ici ont permis à la communauté internationale de renouer le dialogue entre les Etats sur des aspects purement humanitaires, que nous avons privilégiés, en faisant passer nos querelles politiques à l'arrière-plan.

Ce dialogue a mis en lumière la volonté de l'ensemble des Etats à réagir enfin face à la montée de la violence et de la cruauté. Comme le déclarait à cette tribune M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général des Nations Unies, «c'est dans les moments troubles de l'histoire que la conscience internationale se révolte et que, s'élevant au-dessus des conflits et des haines, elle crie sa foi dans la personne humaine».

Nous avons poussé ensemble ce cri d'humanité, ensemble, nous avons porté témoignage de la part irréductible d'espoir qui habite chaque être humain même aux heures les plus sombres.

Il nous reste maintenant à réaliser les idées contenues dans la déclaration, à traduire dans les faits le suivi que vous avez confié au gouvernement suisse.

La Suisse convoquera l'an prochain la réunion d'experts intergouvernementaux à composition non limitée. Elle vous consultera au préalable sur les modalités et le contenu de cette première réunion.

Dans l'intervalle, nous diffuserons le texte de la Déclaration finale auprès de tous les gouvernements, de l'Organisation des Nations Unies et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Je vous remercie.